

567 plaintes déposées dans l'Orne par des femmes victimes de violences



Divers partenaires se sont retrouvés à Ysos afin d'évoquer la prise en charges des femmes victimes de violences.

Mortagne-au-Perche.

En 2015, 567 plaintes ont été déposées dans l'Orne par des femmes victimes de violences. Et selon une étude, seulement une femme sur dix porterait plainte...

Diverses actions

Violences physiques, sexuelles, morales : les agressions sont multiples, émanant souvent du cercle proche de la victime (famille, amis, collègues). Toute la semaine dernière, plusieurs actions se sont multipliées dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes. À Mortagne étaient ainsi proposées (en partenariat avec la CAF, YSOS, le CIDFF de l'Orne, la gendarme-

rie, les services sociaux...) : une journée de formation au Carré du Perche en présence du préfet Isabelle David, du théâtre pour enfants au Carré du Perche (avec 200 enfants des écoles de Mortagne et des environs), un café-rencontre sur le thème de l'égalité homme-femme (auquel une vingtaine de personnes a participé), une dédicace du livre « Je te veux impeccable » à la médiathèque.

Ecouter et informer

Jeudi 24 novembre, l'association YSOS a ouvert les portes de son local rue de la Comédie : un accueil de jour pour les personnes en situation d'isolement et les femmes victimes de violences (ces dernières disposent

également de quatre places d'hébergement à l'étage).

« Ici, trois jours par semaine, les femmes victimes de violences sont accueillies par Alexandra Bedouet, éducatrice spécialisée, explique Lucile Jouaux, directrice-adjointe. On les informe et surtout on les oriente vers les structures ou services compétents ». En 2015, 41 femmes ont été accueillies à Ysos (soit 244 passages). Sophie Ridard, déléguée au droit des femmes, était présente à cette porte ouverte (ainsi que Patrice Primel, président d'Ysos, Marie-Christine Besnard conseillère départementale et le lieutenant Vuloup commandant la communauté de brigades de

Mortagne).

La mobilisation se poursuit

« La lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité de l'État, tient à souligner Sophie Ridard. Un 5^e plan de mobilisation et de lutte va être mis en place -2017/2019- qui mettra l'accent sur la sécurisation des dispositifs existants comme l'hébergement, les accueils de jour et la formation des professionnels ».

N.L.

PRATIQUE

Ysos : 09 54 16 39 58